

## Méthodes d'évaluation de l'impact des politiques publiques

**Chaymae ELJAI**

Doctorante

Laboratoire: Management et Développement des Entreprises et des Organisations (MADEO)

Ecole Supérieure de Technologie

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et sociales – Université Mohammed Premier

Oujda, Maroc

**Nadia TAMOUH**

Professeur d'Enseignement Supérieur

Laboratoire: Management et Développement des Entreprises et des Organisations (MADEO)

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et sociales – Université Mohammed Premier

Oujda, Maroc

**Rahhal LAHRACH**

Professeur d'Enseignement Supérieur

Laboratoire: Management et Développement des Entreprises et des Organisations (MADEO)

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et sociales – Université Mohammed Premier

Oujda, Maroc

---

**Résumé :** L'essor de la culture d'évaluation est un phénomène mondial, cette tendance est alimentée par une volonté accrue d'efficacité, de responsabilisation dans la gestion des ressources publiques et la nécessité de maintenir un niveau élevé de développement économique. Cette tendance est également accentuée par l'impératif de favoriser l'entrepreneuriat et l'innovation. L'évaluation permet de garantir l'allocation optimale des ressources publiques, d'améliorer l'efficacité des politiques de développement économique et de stimuler la croissance économique. L'importance de l'évaluation des politiques de développement économique est devenue un sujet d'actualité, suscitant un intérêt accru parmi les chercheurs et les décideurs publics, en particulier en période de crise. L'évaluation est un outil essentiel pour éclairer les choix politiques et orienter les interventions publiques vers des solutions plus efficaces et efficientes.

**Mots-clés :** Politique publique, méthodes d'évaluation d'impact, variable instrumentale.

---

**Digital Object Identifier (DOI):** <https://doi.org/10.5281/zenodo.11184210>



## 1. Introduction

L'évaluation des politiques publiques est une démarche essentielle et d'une importance capitale pour mesurer, analyser et améliorer de manière significative l'efficacité et l'impact des politiques mises en place par les institutions publiques. Cette approche professionnelle et rigoureuse permet d'évaluer minutieusement les effets attendus et non attendus de ces politiques, d'en identifier avec précision les forces et les faiblesses, et de proposer des recommandations concrètes et pertinentes pour permettre leur amélioration continue et leur optimisation. Cette méthode d'évaluation rigoureuse et complète vise avant tout à garantir une transparence accrue et une responsabilité renforcée des décideurs politiques, en leur fournissant une base de preuves indéniables et solides pour la prise de décision éclairée et pertinente. Grâce à cette approche rigoureuse et méthodique, les politiques publiques peuvent être évaluées de manière plus approfondie, permettant ainsi de les perfectionner et de les adapter en fonction des besoins réels et des attentes des citoyens. Cette démarche professionnelle vise à favoriser une gouvernance publique responsable, transparente et efficace, garantissant ainsi des politiques publiques de qualité et adaptées aux besoins de la population. En outre, elle contribue à renforcer la confiance des citoyens dans les institutions publiques et à promouvoir le développement durable et équitable.

Il convient de souligner que l'évaluation des politiques publiques ne se limite pas à une simple analyse de l'efficacité et de l'impact des politiques en place. Elle englobe également l'évaluation des processus de conception et de mise en œuvre, ainsi que l'évaluation des résultats et des effets à long terme. En utilisant des méthodes scientifiques innovantes et des outils statistiques rigoureux, cette démarche permet de recueillir des données fiables, objectives et comparables, permettant ainsi une analyse approfondie et holistique des politiques publiques. De plus, elle intègre de manière systématique la dimension sociale, économique et environnementale pour une vision complète et réaliste de l'impact des politiques.

Une évaluation rigoureuse des politiques publiques ne peut être menée à bien sans la participation active et éclairée des parties prenantes, notamment les utilisateurs des politiques, les experts du domaine, les représentants de la société civile et les décideurs politiques eux-mêmes. La collaboration et la consultation sont des éléments essentiels de cette démarche, car elles permettent de prendre en compte les différents points de vue, les préoccupations et les besoins de chaque groupe d'intervenants. Cela garantit également une plus grande acceptabilité et une meilleure pertinence des recommandations formulées à l'issue de l'évaluation. Une communication ouverte et transparente entre tous les acteurs impliqués est donc primordiale pour la réussite de l'évaluation et la mise en œuvre des recommandations.

Il est également important de souligner que l'évaluation des politiques publiques ne doit pas être considérée comme une fin en soi, mais plutôt comme un outil précieux pour la prise de décision et l'amélioration continue des politiques. Les recommandations formulées à l'issue de l'évaluation doivent être prises en compte par les décideurs politiques et intégrées de manière proactive dans le processus de prise de décision. Une évaluation réussie est celle qui conduit à des réformes concrètes et à des améliorations mesurables des politiques publiques, afin de répondre de manière efficace et efficiente aux besoins et aux attentes des citoyens.

L'évaluation des politiques publiques est une étape cruciale dans le processus de gouvernance démocratique. Elle permet de veiller à ce que les politiques mises en place par les institutions publiques répondent aux besoins réels de la population, en fournissant des preuves tangibles de leur efficacité et en identifiant les axes d'amélioration. En favorisant une gouvernance responsable, transparente et efficace, elle contribue à l'établissement de politiques publiques de qualité, garantissant ainsi le bien-être et la prospérité de la société dans son ensemble. La professionnalisation de l'évaluation des politiques publiques est donc un enjeu majeur pour les décideurs politiques, les experts du domaine et l'ensemble

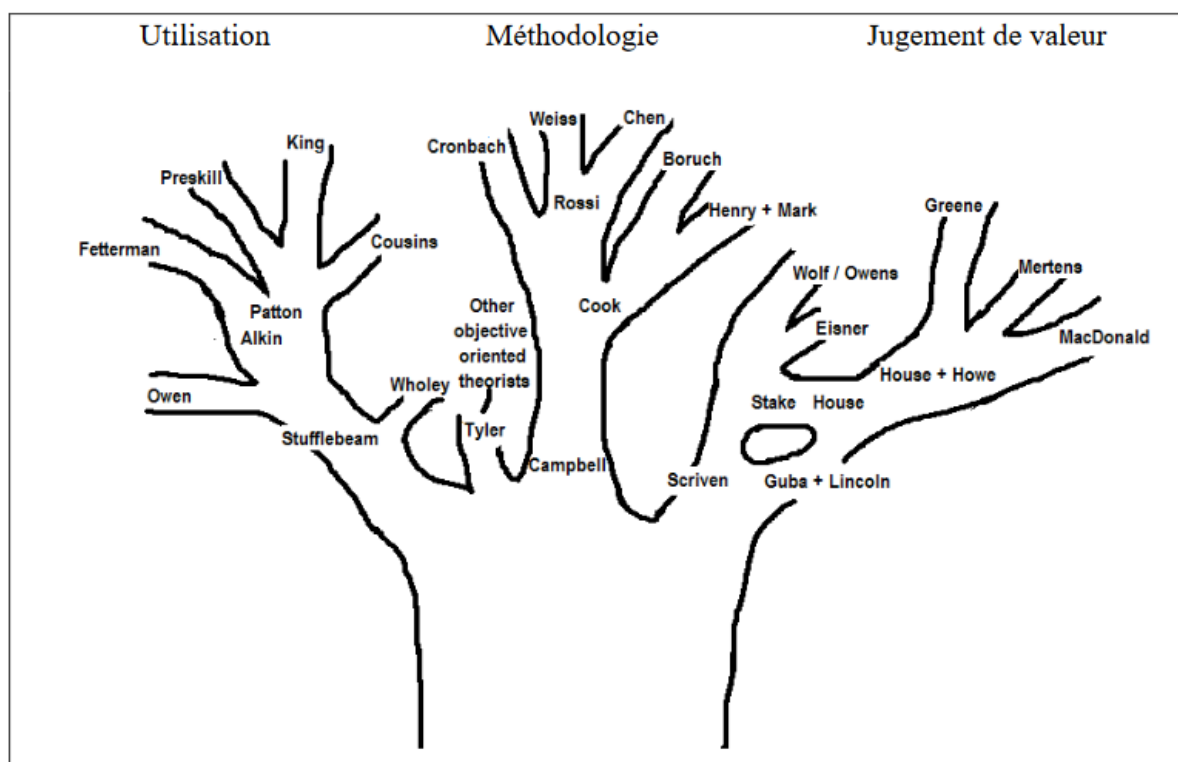
des acteurs impliqués dans la gouvernance publique. C'est en investissant dans cette professionnalisation que les politiques publiques pourront réellement répondre de manière efficace et efficiente aux défis actuels et futurs de notre société, assurant ainsi un avenir meilleur pour tous. Cela nécessite également l'adoption d'une vision à long terme, d'une approche transversale et d'un engagement permanent en faveur de la qualité et de l'amélioration continue des politiques publiques.

Ce papier de recherche purement théorique s'engage dans une analyse approfondie des fondements théoriques et méthodologiques de l'évaluation des politiques publiques. L'objectif principal est d'offrir une compréhension rigoureuse des concepts clés tels que la causalité, le contrefactuel et l'efficacité, et d'examiner les défis méthodologiques inhérents à l'évaluation d'impact. En établissant un lien crucial entre théorie et pratique, le papier explore les différentes catégories de méthodes d'évaluation.

## 2. Les soubassement théoriques de l'évaluation :

**Alkin (2004)** propose une métaphore originale pour conceptualiser l'évaluation : **l'arbre de l'évaluation**. Cette métaphore éclaire la structure et le développement de l'évaluation en tant que champ de recherche, en la divisant en trois axes principaux, représentés par les branches de l'arbre.

**FIGURE1 : Les axes en évaluation de programme**



Source : (Marthe Hurteau & Sylvain Houle 2006)

Les racines de l'arbre symbolisent les trois fondements théoriques :

- 1) **Recherche en sciences sociales pour la collecte et l'analyse de données.**
- 2) **Recherche sur le contrôle et la reddition de comptes** pour déterminer l'imputabilité.
- 3) **Épistémologie** pour définir les critères de jugement de valeur.

Cette perspective holistique met en lumière la nature multidimensionnelle de l'évaluation. Alkin a stipulé que le développement de l'évaluation se fait selon trois branches distinctes : la branche de l'utilisation, la branche de la méthode et la branche de la valeur. Le tableau suivant permet de distinguer entre les trois branches :

**Tableau.1. Distinctions entre les trois axes.**

Axes	Objectifs poursuivis par l'évaluation	Éléments qui les caractérisent
<b>Utilisation</b>	L'évaluation vise avant tout à générer des résultats utiles au client afin qu'il procède aux changements organisationnels requis.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Processus interactif qui fait appel aux différents « stakeholders » afin de favoriser leur implication dans le processus et leur sens des responsabilités vis-à-vis des résultats générés ainsi que de l'utilisation qu'ils en feront</li> <li>• La participation des « stakeholders » est sollicitée tout au long de la démarche</li> </ul>
<b>Méthodologie</b>	L'évaluation vise avant tout à mesurer efficacement les facteurs qui influencent les résultats en mettant en place les contrôles méthodologiques requis.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recours à des méthodes et des techniques identifiées à la recherche scientifique afin d'assurer la rigueur de la démarche</li> <li>• Sélection de méthodes pertinentes</li> <li>• Recours aux schémas expérimentaux et quasi-expérimentaux</li> <li>• Accent mis sur les critères bien définis et principalement sur les buts annoncés</li> <li>• Accent mis sur les résultats du programme</li> </ul>
<b>Jugement de valeur</b>	L'évaluation vise avant tout à établir la valeur réelle de l'objet afin d'éclairer la prise de décision du client.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accent mis sur la production d'un jugement de valeur</li> <li>• Identification de programmes similaires et d'alternatives afin de dresser un portrait complet et d'offrir ainsi l'ensemble des options au client</li> <li>• Une attention particulière est mise sur les personnes concernées par le programme et le rapport leur est adressé</li> </ul>

*Source : (Marthe Hurteau & Sylvain Houle 2006)*

-La branche **Utilisation** porte les théories de l'évaluation centrée sur l'utilisation.

L'évaluation doit aider les utilisateurs à prendre des décisions pour leur programme.

Stufflebeam a développé le modèle CIPP (Context, Inputs, Process, Products) centré sur le processus de décision. Selon son approche, l'évaluateur s'entoure d'un collectif avec qui définir les questions d'évaluation, le devis, réviser le rapport et en diffuser les conclusions. Il a par ailleurs identifié les quatre principaux standards (utilité, faisabilité, précision, propriété) devant guider la pratique des évaluateurs.

-La branche **Méthodologie**, est fondée sur le paradigme scientifique, l'évaluation, considérée comme une activité de recherche, est guidée par les méthodes en vue de produire de la connaissance et des données probantes, objectives, valides. La preuve de l'efficacité, de même que les questions de validité et de reproductibilité sont fondamentales. Tylor, Campbell, Rossi, Chen et Weiss sont positionnés sur cette branche : Campbell pour ses travaux sur les devis expérimentaux, Tylor pour le développement de l'évaluation basée sur les objectifs, Chen pour la théorie de programme visant à expliciter les relations de causalité. Selon cette orientation, l'évaluation est une activité scientifique et l'évaluateur adopte une posture de chercheur.

-La branche **Valeur** représente l'évaluation orientée vers le jugement. L'évaluateur joue un rôle fondamental car c'est lui qui choisit les critères et le modus operandi pour introduire du jugement dans les données. C'est le modèle de l'évaluation expertise au service des décideurs.

Les théories sont inspirées des travaux de Scriven pour qui, « ce qui est mauvais est mauvais et ce qui est bon est bon, et c'est à l'évaluateur qu'il incombe de décider lequel est lequel » (Scriven, 1986). D'autres auteurs adoptent cette orientation avec toutefois des nuances.

Pour House, l'évaluateur ne détermine pas ce qui est bon ou mauvais mais ce qui est juste.

Guba et Lincoln considèrent que la détermination du mérite revient aux parties prenantes, dont les perceptions et interprétations traduisent les multiples aspects de la réalité ; le rôle de l'évaluateur est de faciliter la négociation des différents points de vue.

## **2-1) -Généralités sur l'évaluation**

L'évaluation consiste à porter une appréciation sur l'action publique au regard d'un certain nombre de critères. Elle a pour vocation de simuler, anticiper et mesurer les effets propres et collatéraux produits dans le temps par les politiques publiques eu égard aux objectifs visés, et en tenant compte tant du contexte de la prise de décision que de son évolution. Elle analyse le rôle des acteurs et leurs actions afin de mieux comprendre les liens de causalité entre ces actions et le résultat obtenu.

L'évaluation des politiques publiques ne vise pas à juger ou sanctionner les administrations ou les organismes qui les mettent en œuvre et encore moins les personnes.

Elle est un outil de connaissance pour éclairer la décision politique, améliorer l'action publique et rendre compte aux citoyens. À défaut, les décisions politiques peuvent conduire à des situations paradoxales, à l'instar de la multiplication des dépenses fiscales sans réaliser

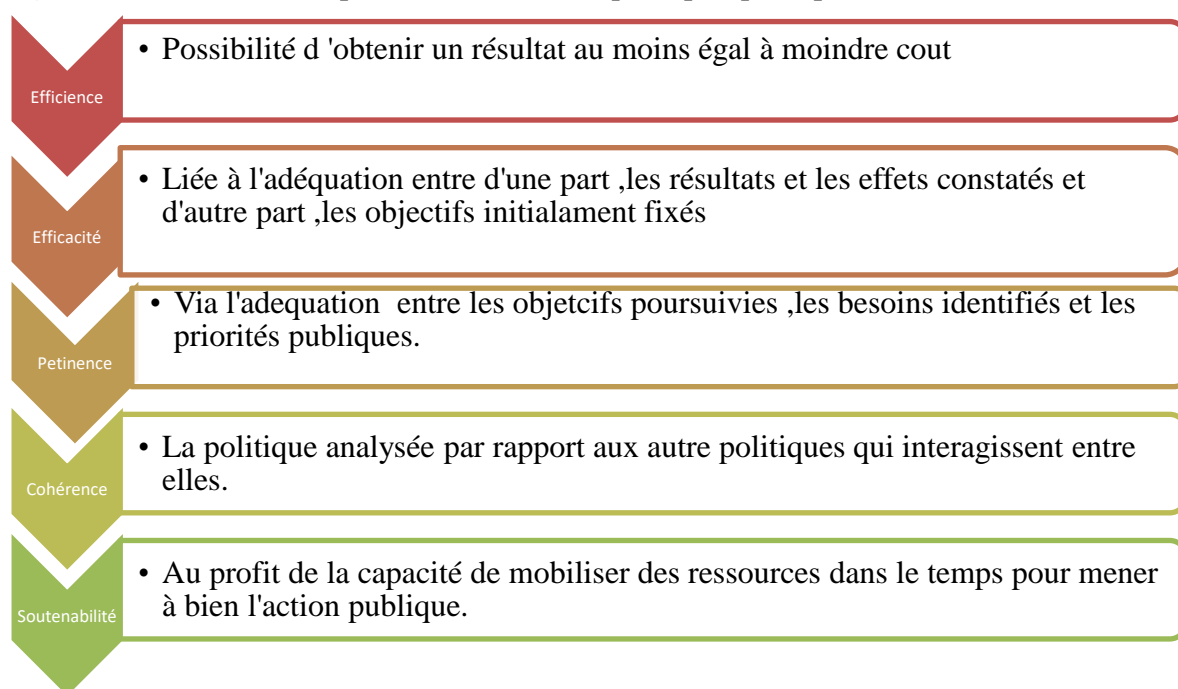
préalablement un examen approfondi de l'utilité et de l'efficacité de celles déjà à l'œuvre.

La volonté de la puissance publique est essentielle pour déclencher le processus d'évaluation qui traverse plusieurs étapes et engage de nombreuses parties prenantes.

In fine se pose aussi la question de la traduction effective, dans la décision politique, des conclusions d'une évaluation réalisée.

L'évaluation se trouve à la croisée de plusieurs rationalités qui interagissent entre elles : économique, sociale, démocratique, politique, etc. Elle vise à apporter des éléments de connaissance dans cinq domaines : les objectifs, les moyens, les résultats, les effets et le contexte. Pour ce faire, le triptyque objectif, moyens et résultats-effets est examiné sous le prisme de cinq paramètres :

**Figure 2 : Les critères clés pour l'évaluation des politiques publiques**



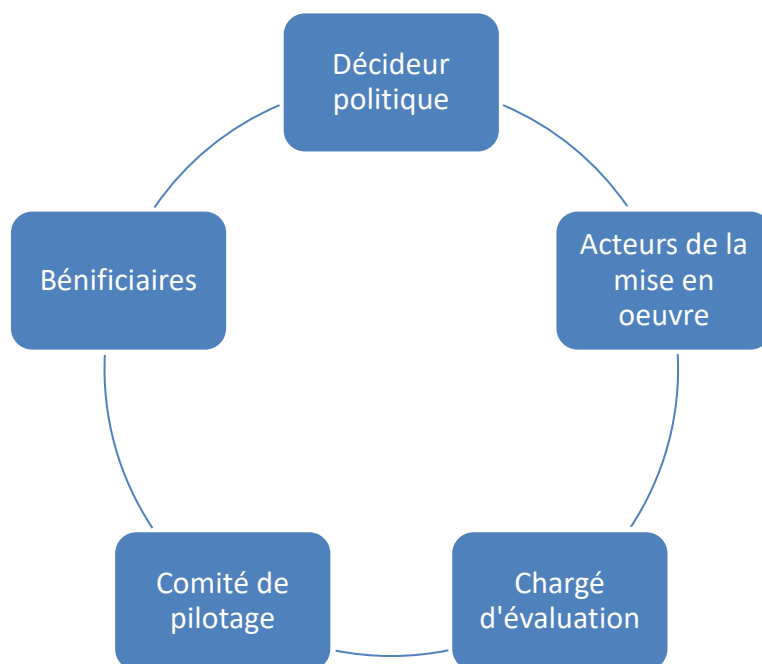
Sources : Auteurs

## 2-2) L'évaluation : un processus collaboratif

L'évaluation d'une politique publique ne se résume pas à un simple exercice technique. Elle est avant tout un processus collaboratif qui implique plusieurs acteurs et parties prenantes.

Les acteurs clés de l'évaluation :

Figure 3 : Acteurs de l'évaluation

**Sources : Auteurs**

**Le décideur politique** : il est à l'origine de l'évaluation et en est le commanditaire. Il fixe les objectifs de l'évaluation et en attend des résultats concrets.

**Les bénéficiaires** : ce sont les personnes ou les groupes qui sont directement concernés par la politique publique évaluée. Ils ont un point de vue important à apporter sur l'impact de la politique.

**Les acteurs de la mise en œuvre** : ce sont les personnes ou les organisations qui sont chargées de mettre en œuvre la politique publique. Ils ont une connaissance fine des difficultés et des réussites de la politique.

**Le comité de pilotage** : il est composé de représentants des différentes parties prenantes et veille au bon déroulement de l'évaluation.

**Le chargé d'évaluation** : il est responsable de la conduite de l'évaluation et de la production du rapport final. Il doit être impartial et rigoureux dans son travail.

La collaboration entre ces différents acteurs est essentielle pour garantir la qualité et l'utilité de l'évaluation.

L'évaluation des politiques publiques est un processus crucial pour garantir leur efficacité et leur impact positif sur la société. Pour être efficace, cette évaluation doit se baser sur une démarche plurielle, mobilisant une diversité d'outils et d'approches pour appréhender la complexité des interventions publiques. De plus, l'association des parties prenantes est essentielle pour garantir la pertinence et la crédibilité de l'évaluation. Cette participation permet de recueillir les points de vue et les expériences des différents acteurs impliqués, enrichissant ainsi l'analyse et la compréhension des impacts de la politique.

L'importance de l'évaluation se renforce avec la multiplication des politiques publiques mises en œuvre à différents échelons territoriaux. L'évaluation permet de mesurer l'impact de ces politiques sur les territoires et d'identifier les leviers d'amélioration.

Enfin, l'évaluation des politiques publiques est un devoir de transparence envers les citoyens. Elle permet de rendre compte des actions de la puissance publique et des moyens engagés pour les mener à bien. Les citoyens ont le droit de savoir si les politiques publiques mises en place sont efficaces et répondent à leurs besoins. En effet une évaluation efficace et transparente des politiques publiques est essentielle pour garantir leur efficacité et leur impact positif sur la société. Cette évaluation doit se baser sur une démarche plurielle et participative, associant l'ensemble des parties prenantes.

### 2-3) Fondements théoriques de l'évaluation :

L'évaluation des politiques publiques est un domaine pluridisciplinaire qui s'appuie sur un ensemble de définitions, d'approches et de soubassements théoriques. Cette diversité est nécessaire pour appréhender la complexité des interventions publiques et pour garantir la qualité de l'évaluation. Le tableau ci-dessous regroupe les différents synthés théoriques relatives à l'évaluation.

**Tableau 2 : Synthèse des théories de l'évaluation**

<b>Définitions</b>	<b>Auteurs</b>
« L'évaluation des politiques publiques est un processus d'analyse et de jugement qui vise à apprécier la valeur d'une intervention publique »	<b>Pierre Muller (2000)</b>
« L'évaluation des politiques est un enjeu crucial pour la gouvernance. Elle permet de mesurer l'impact de ces politiques sur les territoires et d'identifier les leviers d'amélioration. »	<b>Patrick Le Lidec (2013)</b>
« L'évaluation des politiques publiques est une démarche d'investigation et d'analyse qui s'appuie sur une pluralité de méthodes et de techniques pour apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficacité et l'impact d'une intervention publique ».	<b>Jean-Claude Thoenig (2005)</b>
« L'évaluation des politiques publiques est un processus d'apprentissage qui vise à améliorer la qualité de l'action publique »	<b>Yves Meny et Jean-Claude Thoenig (2009)</b>
« L'évaluation des politiques publiques est un devoir de transparence envers les citoyens. Elle permet de rendre compte des actions de la puissance publique et des moyens engagés pour les mener à bien. »	<b>Pierre Rosanvallon (2007)</b>

**Sources : Auteurs**

### 3.Contexte et Importance de l'Évaluation des Politiques Publiques :

#### 3.1 -L'utilité et le besoin des évaluations

L'évaluation s'est constituée en discipline distincte au sein des sciences sociales. Son développement s'est appuyé sur l'accumulation de théories et d'approches hétérogènes, lui conférant une identité propre



par rapport à l'audit et au contrôle de gestion (Jacob et al., 2015). La théorie de l'évaluation joue un rôle crucial en clarifiant les concepts et l'usage de cette pratique (Christie & Lemire, 2019).

L'évaluation est, non seulement, une tâche ordinaire faisant partie du vécu professionnel des instances de contrôle ou d'audit, mais aussi une pratique ayant ses normes et ses bienfondés. Ce concept est un paradigme scientifique qui interpelle bon nombre de chercheurs : (Del Rey, 2013), (Bencheikh, 2013), (Chauvière, 2012), (Harakat, 2006) (Alkin, 2004). Les raisons qui expliquent son installation dans nos pratiques sont nombreuses et diverses. Elles sont liées à la transparence qui devrait marquer la gestion et la gouvernance publiques, aux exigences de la qualité des services publics, et enfin, à la nature de la gestion publique qui impose une organisation permanente des moyens et des méthodes des services. La première raison est que l'évaluation, en tant que composante de la transparence dans les pratiques managériales publiques, joue un rôle crucial dans le renforcement de la démocratie (Pateman, 1970 ; Barber, 1984).

L'évaluation peut être appréhendée à travers différents prismes théoriques, chacun éclairant un aspect spécifique de ce processus complexe, les théories sont présentées comme suit :

**Théorie de la démocratie participative** : L'évaluation permet aux citoyens de participer à la prise de décision publique en leur fournissant des informations sur les performances des institutions et des politiques. Cette participation accrue renforce la légitimité et la responsabilisation des gouvernements (Arnstein, 1969 ; Sherry, 1978).

**Théorie de la transparence** : La transparence, définie comme l'accès libre et ouvert à l'information, est un pilier de la démocratie (Held, 1996 ; Beetham, 2001). L'évaluation, en tant qu'outil de mesure et de communication des résultats, contribue à la transparence en rendant les pratiques managériales publiques plus visibles et explicables (Bovens, 2007 ; Hood, 2011).

**Théorie de la reddition de comptes** : L'évaluation permet de tenir les gouvernements responsables de leurs actions en les confrontant aux résultats obtenus (Pollitt, 2003 ; O'Toole & Meier, 2004). Cette responsabilisation est essentielle pour garantir l'efficacité et l'équité des politiques publiques (Fukuyama, 2013 ; Acemoglu & Robinson, 2016).

**Théorie de la contractualisation** : L'évaluation peut être utilisée comme un outil de contractualisation entre les gouvernements et les citoyens (Stoker, 1998 ; Evans, 2004). En définissant des objectifs clairs et en mesurant les résultats, l'évaluation permet de s'assurer que les gouvernements respectent leurs engagements (Osborne & Gaebler, 1992 ; Boyne, 2002).

En tant qu'instrument central de la nouvelle gestion publique, l'évaluation éclaire la prise de décision, l'apprentissage et la légitimation de l'action publique (Chouinard, 2013). Elle se décline en une variété de rôles, d'approches et de perceptions, dont le choix dépend du contexte organisationnel, des normes et de la finalité de l'évaluation. L'approche réflexive considère l'évaluation comme un outil d'apprentissage, tandis que l'approche moderniste la conceptualise comme un mécanisme de reddition de comptes (Kunseler & Vasileiadou, 2016).

La deuxième raison justifiant la mise en place de l'évaluation des politiques publiques est d'ordre utilitaire. Plusieurs auteurs soulignent l'importance de l'évaluation des politiques publiques pour répondre aux exigences d'utilité croissante de la part des citoyens.

Hood (1991) souligne que l'évaluation est un outil essentiel pour améliorer la performance des institutions publiques et renforcer la confiance des citoyens dans leur gouvernement. Il met en avant l'importance de la transparence et de la responsabilisation dans l'évaluation des politiques publiques.

Pollitt (2003) insiste sur le fait que l'évaluation permet de mesurer l'impact des politiques publiques et de justifier l'utilisation des ressources publiques. Il souligne également l'importance de l'évaluation pour améliorer l'apprentissage et le changement organisationnel au sein des institutions publiques.

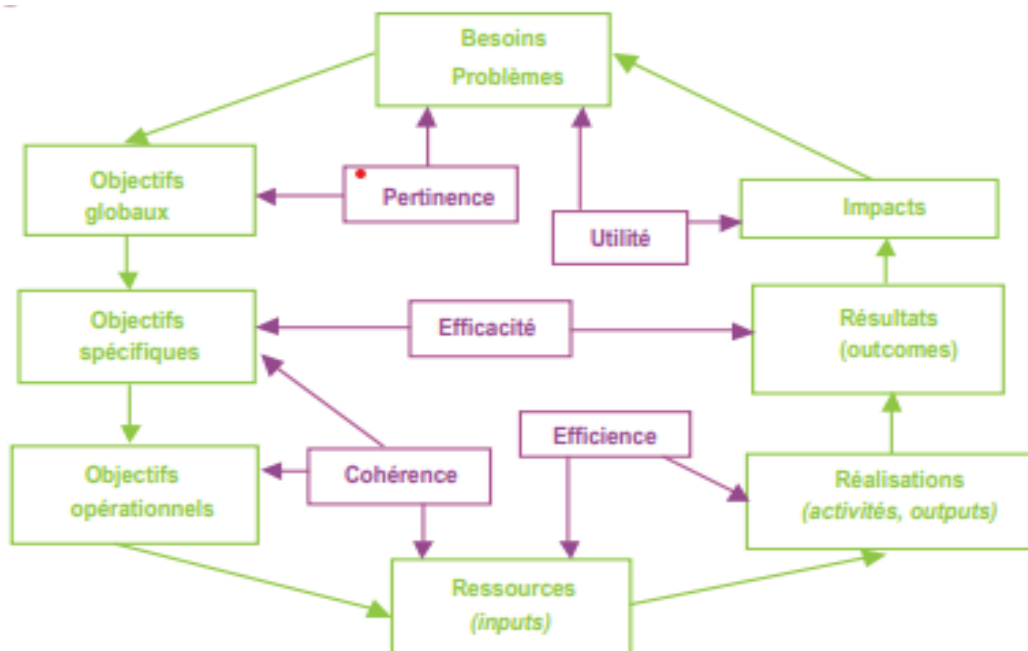
O'Toole & Meier (2004) soulignent l'importance de l'évaluation pour renforcer la responsabilisation des gouvernements envers les citoyens. Ils proposent un modèle d'évaluation axé sur la performance et la responsabilité.

Stoker (1998) met en avant l'importance de la participation des citoyens à l'évaluation des politiques publiques. Il souligne que la participation permet d'améliorer la qualité de l'évaluation et de renforcer la légitimité des politiques publiques.

Evans (2004) propose une approche de l'évaluation basée sur la contractualisation entre les gouvernements et les citoyens. Cette approche vise à améliorer la transparence et la responsabilité des gouvernements et à renforcer la confiance des citoyens dans les politiques publiques.

Enfin, l'implantation d'un système d'évaluation public s'avère une nécessité impérieuse. Un tel système permettrait d'identifier l'ensemble des acteurs impliqués dans une politique publique, d'en mesurer les résultats sur la société et l'économie, et d'en identifier les points forts et les points faibles.

Plusieurs auteurs ont souligné l'importance de l'évaluation des politiques publiques, comme Lasswell (1956), Etzioni (1967) et Carol Weiss (1972). Les instances de contrôle, comme la Cour des comptes, soulignent régulièrement le manque de ciblage de certaines politiques publiques, qui découle souvent d'une absence d'analyse préalable et d'une réflexion insuffisante en amont de leur élaboration. Un système d'évaluation rigoureux permettrait de pallier ces lacunes, d'améliorer la qualité des politiques publiques et permettrait d'améliorer la performance, d'assurer une meilleure utilisation des ressources publiques et de renforcer la redevabilité des acteurs impliqués.



Sources : Réalisé par nos soins

L'évaluation des politiques publiques a une visée plus large, qui est d'apporter une contribution particulière à un domaine de politique publique. Les objectifs les plus largement reconnus de l'évaluation sont :

**-Planification** : S'assurer qu'il y a une justification à une politique et que les ressources sont déployées de manière efficiente.

**-Redevabilité** : Montrer dans quelle mesure une politique a atteint ses objectifs, quelle a été la qualité de l'utilisation des ressources et quels ont été ses résultats.

**- Mise en œuvre** : Améliorer la performance de la politique et l'efficacité de sa mise en œuvre et de sa gestion.

**-Production de connaissance** : Comprendre ce qui fonctionne bien (pour qui) et pourquoi (et dans quel contexte)

**-Renforcement institutionnel** : Améliorer et développer les capacités parmi des acteurs de la politique, leurs réseaux et leurs institutions.

### **3-2) Le modèle d'étape pour l'évaluation des politiques publiques dans un contexte public :**

Le modèle des étapes constitue l'un des paradigmes les plus populaires auprès des théoriciens et praticiens des politiques publiques. Sa popularité réside dans sa capacité à illustrer l'utilité des cadres d'analyse en la matière, en offrant une représentation simplifiée du cheminement complexe des politiques publiques.

Ce modèle conceptualise le processus politique comme une série d'étapes séquentielles, dont le nombre varie selon les auteurs. La présente étude adopte le modèle proposé par Howlett et Ramesh (2003), qui se compose de cinq étapes distinctes : la mise à l'agenda, la formulation, l'adoption, l'implémentation et l'évaluation.

L'exemple de la loi britannique de 1956 sur la pureté de l'air (Clean Air Act) illustre concrètement l'application de l'approche séquentielle dans l'élaboration d'une politique publique. Cette loi a été promulguée en réponse à la sensibilisation croissante du public à la pollution de l'air urbain dans les années 1950. Un brouillard important à Londres a déclenché de vives inquiétudes au sein de la population, conduisant à une campagne de lobbying efficace et à l'adoption d'une réglementation publique sous forme de législation. Le contrôle de la fumée est rapidement devenu une politique mise en œuvre avec succès.

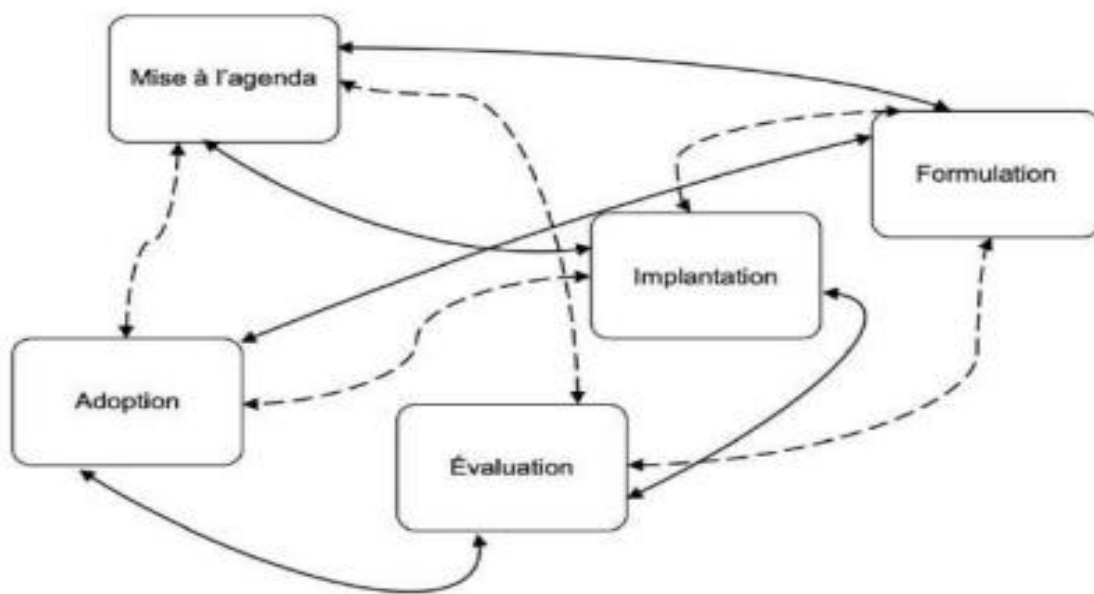
Dans cet exemple, le processus politique suivi présente un début, un milieu et une fin clairs, passant par les étapes des demandes démocratiques, de l'évaluation rationnelle des alternatives, de la négociation entre les groupes d'intérêt et de la mise en œuvre effective de la mesure.

Malgré les critiques formulées à l'encontre de ce modèle de prise de décision organisationnelle, il est incontestable qu'il s'applique à certaines politiques, bien qu'elles constituent probablement une minorité (John, 1998). Hofer (2021) stipule que le modèle des étapes offre une représentation du processus d'élaboration d'une politique, de sa conception à son évaluation. Il s'agit avant tout d'une description des

événements, plutôt que d'une explication, mais il permet également d'orienter facilement les analystes vers des aspects importants de ce processus. En d'autres termes, le modèle met en évidence la logique procédurale de la prise de décision publique, de la définition des objectifs à l'évaluation.

Il est important de souligner qu'il n'existe pas de processus universel d'élaboration des politiques publiques. Même dans le cadre de l'analyse séquentielle basée sur des étapes, l'ordre chronologique de ces étapes peut varier selon la politique ou le problème en question, comme le montre la figure

**Figure 4 : Représentation schématique des étapes de développement des politiques publiques : un flux tourbillonnaire**



**Sources : (Hoefler, 2021)**

En bref, le modèle des étapes constitue un outil précieux pour l'analyse des politiques publiques. Sa simplicité et sa clarté en font un point de départ utile pour la compréhension du processus décisionnel complexe qui caractérise ce domaine. Cependant, il est important de garder à l'esprit que ce modèle n'est pas universel et que d'autres approches peuvent être nécessaires pour analyser des politiques plus complexes ou atypiques.

### **3-3) Description du modèle :**

D'après le modèle, le processus de création de politiques publiques peut être subdivisé en diverses phases. Bien que les premières versions du modèle suggéraient que ces phases se déroulaient de façon séquentielle, avec une progression linéaire des politiques, il est désormais admis que ces phases peuvent parfois se dérouler simultanément, être inversées ou même être rapidement traitées. En réalité, chacune de ces phases correspond à plusieurs "moments" dans la vie d'une politique, liés à des activités spécifiques entourant ces politiques, mais elles sont rarement enchaînées de manière linéaire.

Selon différents auteurs, le nombre de ces phases varie de cinq à sept. Le modèle de Howlett et Ramesh en propose cinq : la mise à l'agenda, la formulation, l'adoption (ou décision), l'implémentation et l'évaluation.

**a) La mise à l'agenda :** est le processus par lequel un problème devient une priorité politique. Il y a deux agendas clés : l'agenda de discussion, qui comprend les sujets qui font l'objet de discussions publiques, et l'agenda de décision, qui comprend les sujets sur lesquels les gouvernements agissent. Pour qu'un problème soit mis à l'agenda, il doit être identifié, défini, et soutenu par des groupes ou des individus qui font pression sur les décideurs. La mise à l'agenda est une étape cruciale dans l'élaboration des politiques publiques.

**b) L'adoption, ou décision,** est l'étape cruciale où l'autorité gouvernementale, après analyse des options possibles, tranche et choisit une ou plusieurs orientations pour répondre à un problème donné. Cette décision engage l'avenir et marque le début de la mise en œuvre de la politique publique. C'est un moment crucial car il engage l'État et ses ressources, et conditionne le succès de la politique publique.

**c) L'implantation, ou mise en œuvre,** est une étape cruciale du cycle de vie d'une politique publique. C'est le moment où les décisions prises se concrétisent sur le terrain, avec pour objectif d'atteindre les résultats escomptés. Cette phase est loin d'être automatique et son succès dépend de plusieurs facteurs clés.

La nature du problème à traiter et l'ampleur du changement attendu influencent la complexité de l'implantation. De même, les ressources humaines et financières allouées à la mise en œuvre conditionnent son efficacité. Enfin, la mise en place de structures administratives et de réglementations adéquates est essentielle pour soutenir l'implantation et garantir sa cohérence.

En résumé, l'implantation est un processus dynamique et multidimensionnel qui exige une planification rigoureuse, une coordination efficace et une adaptation constante aux réalités du terrain. C'est une étape déterminante qui peut faire la différence entre le succès et l'échec d'une politique publique.

**d) L'évaluation** est l'étape ultime du cycle de vie d'une politique publique. Elle consiste à analyser l'impact de la politique et à déterminer si elle a atteint ses objectifs, explicites et implicites. Cette analyse permet d'en tirer des leçons et d'améliorer les futures politiques publiques. Réalisée par des consultants externes ou la société civile, l'évaluation permet de mesurer l'impact réel de la politique sur le terrain, d'identifier ses forces et ses faiblesses, et de tirer des leçons de l'expérience pour améliorer les futures politiques publiques. En résumé, l'évaluation est une étape essentielle pour garantir l'efficacité des politiques publiques, accroître la transparence et la responsabilisation des décideurs publics, et éclairer les décisions futures.

#### **4) Méthodes d'évaluation des politiques publiques :**

Les méthodes d'évaluation sont des outils essentiels et indispensables pour mesurer efficacement l'efficacité et la pertinence des politiques publiques. Elles permettent de mener une évaluation complète et approfondie des résultats obtenus, en prenant en compte tous les aspects et paramètres clés. Grâce à ces méthodes, il est possible d'analyser de manière systématique les différentes étapes et actions mises en place, afin d'identifier avec précision les facteurs déterminants de réussite ou d'échec. En effet, ces méthodes offrent une vue d'ensemble globale et objective, permettant ainsi de fournir des informations précieuses pour le processus décisionnel. Elles permettent aux décideurs politiques de prendre des décisions éclairées, en se basant sur des données solides et fiables. Grâce à ces évaluations, il devient possible d'ajuster et d'améliorer de manière continue les politiques publiques, en identifiant les lacunes et en proposant des recommandations concrètes pour les combler. L'importance des méthodes d'évaluation ne peut être sous-estimée. Elles constituent un pilier fondamental dans le processus de prise de décision politique, en fournissant une base solide et objective pour évaluer l'impact des politiques sur la société et les citoyens. Grâce à leur utilisation et leur application rigoureuse, il devient possible de prendre des décisions informées et responsables, en cherchant constamment à améliorer les politiques publiques pour le bien-être de tous.

Les outils d'évaluations d'impact ; couvre les méthodes qualitatives et quantitatives, ainsi que les méthodes ex ante et ex post (Khandker, 2009). L'Analyse qualitative par rapport à l'approche quantitative, cherche à évaluer les impacts potentiels que le programme peut générer, les mécanismes d'application et les avantages constatés. Tandis que les résultats quantitatifs peuvent être généralisés, les résultats qualitatifs ne Les méthodes quantitatives, couvrent les méthodes ex ante et ex post. La conception ex ante détermine les avantages ou les inconvénients possibles d'une intervention par le biais de simulations ou de modèles économétrique tels que la micro-simulation. Cette approche tente de prédire les résultats des changements de politiques prévus, compte tenu des hypothèses sur le comportement des agents économiques et les marchés. En revanche, l'évaluation ex post de l'impact est basée sur les données réelles recueillies soit après l'intervention du programme, soit avant et après l'intervention. Cette dernière nécessite des études randomisées et contrôlés (Bourguignon, 2006). Dans ce paragraphe nous allons proposer une panoplie de techniques d'évaluation d'impact :

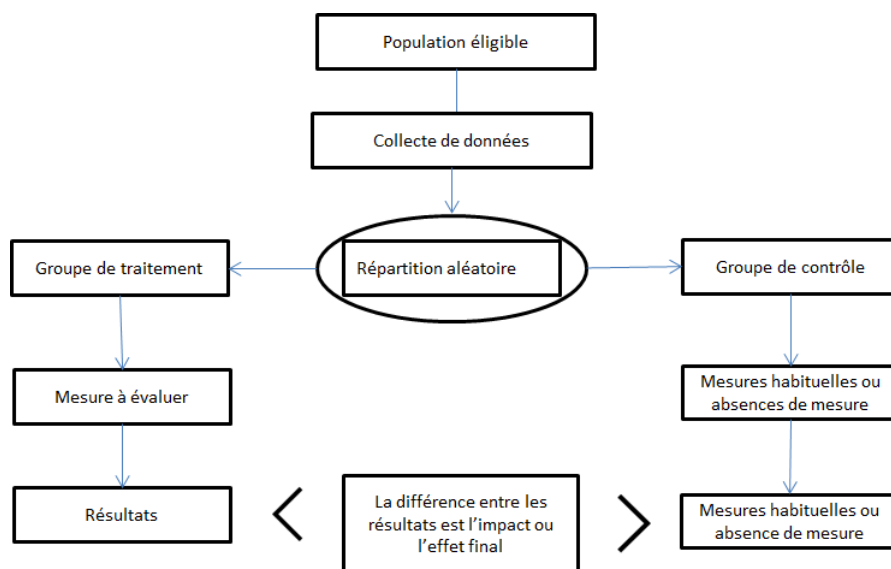
##### **4.1. Méthode expérimentale**

La méthode expérimentale est une approche de recherche très pertinente et efficace utilisée dans l'évaluation des politiques publiques. Grâce à son utilisation, il est possible d'étudier l'impact d'une intervention de manière approfondie et précise, en créant des conditions expérimentales contrôlées. Cela permet également d'obtenir des mesures fiables et objectives sur les effets de la politique publique étudiée. La méthode expérimentale met l'accent sur l'utilisation aléatoire d'un groupe témoin et d'un groupe expérimental. Cette stratégie permet d'attribuer de manière rigoureuse les différences observées entre les deux groupes à l'intervention étudiée. De cette façon, il devient possible de déterminer avec

confiance l'efficacité et l'impact réel de la politique publique. Il est vraiment essentiel de souligner que cette approche est largement utilisée dans différentes disciplines telles que l'économie et les sciences sociales, en raison de sa grande rigueur scientifique. Par conséquent, la méthode expérimentale joue un rôle crucial dans l'évaluation des politiques publiques et contribue grandement à l'amélioration de leur efficacité. En fournissant une base scientifique solide pour évaluer les politiques, cette méthode permet aux décideurs politiques d'adopter une approche plus informée et de prendre des décisions plus éclairées. Elle permet également d'apporter des changements positifs dans la vie des citoyens, en améliorant les résultats et en maximisant les avantages des politiques publiques mises en place. En conclusion, la méthode expérimentale est une approche essentielle et incontournable pour évaluer les politiques publiques. Son utilisation rigoureuse et scientifique permet d'obtenir des résultats précis et fiables, ce qui contribue à l'amélioration continue des politiques et à l'optimisation de leurs impacts. En mettant l'accent sur la création de conditions expérimentales contrôlées et l'utilisation de groupes témoin et expérimental, cette méthode offre une perspective objective indispensable pour évaluer l'efficacité des politiques. Par conséquent, il est primordial de continuer à privilégier cette approche dans le domaine de l'économie et des sciences sociales.

En revenant sur les travaux de Field & Kremer (2008), ils estiment que les évaluations expérimentales restent des méthodes qui sont caractérisées par une rigueur élevée et le contrefactuel s'identifie par le fait de construire, aléatoirement, le groupe témoin.

**Figure n° 5 : Schéma de l'approche expérimentales**



**Source :** Données de l'Institut Bruxellois de statistique et d'analyse, Focus N°29,2019, p.2



#### **4.2) Les Avantages de l'utilisation de la méthode expérimentale dans la recherche scientifique**

La méthode expérimentale présente plusieurs avantages dans l'évaluation des politiques publiques. Tout d'abord, elle permet de contrôler les variables externes et d'isoler l'effet de l'intervention étudiée. Cela contribue à établir une relation de cause à effet plus robuste. De plus, l'utilisation aléatoire de groupes témoins et expérimentaux permet de réduire les biais de sélection et d'assurer une répartition équitable des caractéristiques des individus dans chaque groupe. Enfin, cette méthode permet de mesurer de manière précise les effets de l'intervention grâce à des outils statistiques rigoureux. Dans le cadre de l'évaluation des politiques publiques, la méthode expérimentale offre une approche scientifique rigoureuse pour déterminer l'impact des interventions mises en place. Les chercheurs peuvent concevoir des expériences contrôlées qui permettent de mesurer avec précision les résultats et les effets des politiques. En contrôlant les variables externes, il est possible de minimiser les facteurs pouvant fausser les résultats et de mettre en évidence les avantages et les inconvénients réels d'une intervention donnée. L'un des principaux avantages de cette méthode est sa capacité à établir une relation de cause à effet robuste. En isolant l'effet de l'intervention étudiée, les chercheurs sont en mesure de déterminer de manière précise si cette intervention a conduit aux résultats observés. Cela renforce considérablement la validité des conclusions tirées de l'évaluation des politiques. De plus, en utilisant des groupes témoins et expérimentaux sélectionnés de manière aléatoire, les chercheurs peuvent minimiser les biais de sélection et garantir une répartition équitable des caractéristiques des individus dans chaque groupe. Cela permet d'éviter les distorsions potentielles et de rendre les comparaisons entre les groupes plus significatives. Une autre force de la méthode expérimentale réside dans sa capacité à mesurer de manière précise les effets des interventions. Grâce à des outils statistiques rigoureux, les chercheurs peuvent analyser les données et obtenir des estimations plus fiables sur les conséquences des politiques publiques. Les mesures quantitatives permettent d'obtenir des résultats chiffrés qui peuvent être facilement comparés et évalués. Cela contribue à une meilleure compréhension des effets des politiques et à la prise de décision éclairée. En somme, la méthode expérimentale présente de nombreux avantages dans l'évaluation des politiques publiques. En contrôlant les variables externes, en utilisant des groupes témoins et expérimentaux aléatoires, et en utilisant des outils statistiques rigoureux, cette approche permet d'obtenir des résultats plus fiables et significatifs. Elle offre une base solide pour la prise de décision en matière de politiques publiques, en permettant aux décideurs d'évaluer de manière précise les effets de diverses interventions.

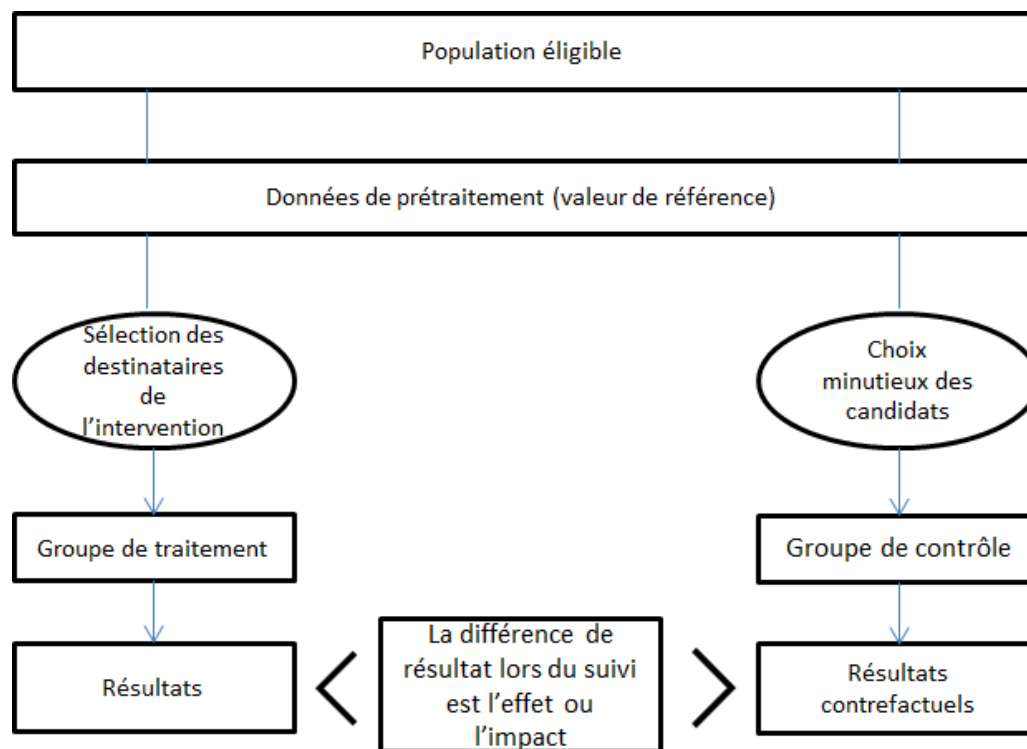
#### **4.3) Les méthodes quasi-expérimentales :**

La méthode quasi-expérimentale est une approche utilisée pour évaluer les politiques publiques qui s'apparente à la méthode expérimentale, mais qui n'est pas basée sur un tirage aléatoire. Elle consiste à comparer les résultats entre un groupe exposé à la politique publique étudiée et un groupe de contrôle. Cela permet d'estimer l'impact causal de la politique, en prenant en compte les autres facteurs pouvant influencer les résultats. Cette approche est utilisée lorsque la mise en place d'une véritable



expérience contrôlée est difficile ou impossible. L'application de la méthode quasi-expérimentale dans le domaine des politiques publiques a gagné en popularité au fil des années. Les chercheurs reconnaissent son utilité dans des situations où il est impossible ou peu pratique de mettre en place une expérience contrôlée. En utilisant des données réelles, les chercheurs sont en mesure de capturer la complexité et la réalité du monde réel. Une caractéristique clé de la méthode quasi-expérimentale est la création d'un groupe de contrôle qui est similaire au groupe exposé à la politique publique étudiée, à l'exception du fait qu'il n'est pas exposé à cette politique. Cela permet aux chercheurs de différencier l'effet causal de la politique publique des autres facteurs qui pourraient influencer les résultats. En utilisant des techniques statistiques avancées, les chercheurs peuvent estimer l'effet causal avec un degré de confiance raisonnable. La méthode quasi-expérimentale offre également une flexibilité dans la conception de l'étude. Les chercheurs peuvent choisir parmi différentes approches, telles que l'appariement, la régression discontinuité, les variables instrumentales, etc. Cela permet d'adapter la méthode aux spécificités de chaque situation et de tirer le meilleur parti des données disponibles. Cependant, il convient de noter que la méthode quasi-expérimentale n'est pas sans limites. L'une des principales limitations est la question de l'inférence causale. Bien que la méthode permette d'estimer l'impact causal, il existe toujours un risque d'erreur et de biais. De plus, la disponibilité des données et la qualité des données peuvent également poser des défis. En résumé, la méthode quasi-expérimentale est une approche efficace pour évaluer les politiques publiques dans des situations où la mise en place d'une expérience contrôlée est difficile ou impossible. Elle permet de déterminer l'impact causal d'une politique en prenant en compte les autres facteurs influents. Cependant, il est essentiel d'utiliser cette méthode avec prudence et de tenir compte de ses limites et de ses défis. Avec une utilisation judicieuse, la méthode quasi-expérimentale peut apporter des connaissances précieuses pour informer la prise de décision politique.

**Figure 6 : Schéma de l'approche quasi-expérimentale**



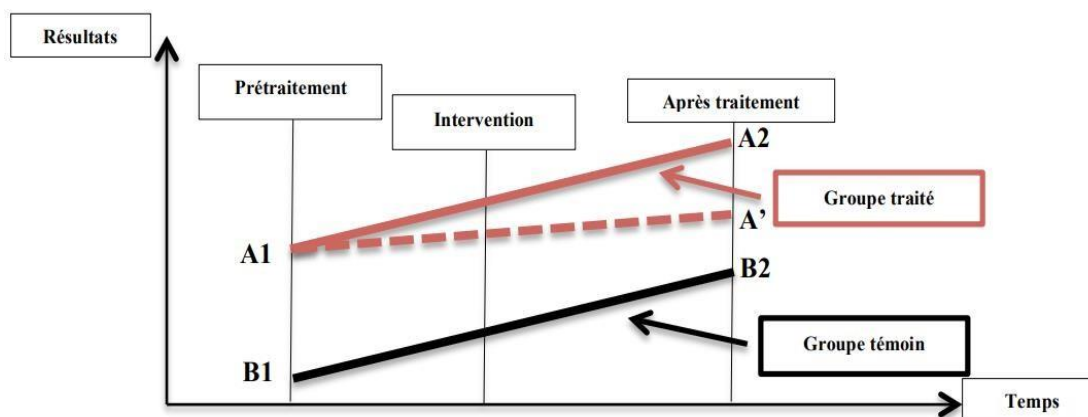
**Source :** Données de l'Institut Bruxellois de statistique et d'analyse, Focus N°29,2019, p.2

La méthode quasi-expérimentale est largement utilisée dans l'évaluation des politiques publiques, en particulier lorsque la mise en place d'une véritable expérience contrôlée pose des défis éthiques ou pratiques. Cette méthode permet d'estimer l'impact causal d'une politique en exploitant les variations naturelles ou les expériences naturelles qui se produisent dans la réalité. Elle peut être utilisée pour évaluer des politiques comme l'introduction d'une nouvelle loi, la mise en place d'un programme gouvernemental ou l'adoption de nouvelles réglementations. La méthode quasi-expérimentale offre une approche rigoureuse pour évaluer l'efficacité des politiques publiques et est souvent utilisée en complément d'autres méthodes d'évaluation.

#### **4.4) Méthode de double différence (DiD)**

La méthode de double différence (DiD) est une approche statistique largement utilisée dans l'évaluation des politiques publiques. Cette méthode compare les différences avant et après l'implémentation d'une politique publique entre un groupe de traitement et un groupe de contrôle pour mesurer l'effet causal de la politique. Elle repose sur l'hypothèse que les différences observées entre les groupes avant l'intervention sont principalement dues à des facteurs non causaux, tandis que les différences après l'intervention peuvent être attribuées à l'effet de la politique publique. La méthodologie DiD est efficace pour évaluer l'impact des politiques sur les résultats économiques, sociaux et sanitaires, et peut fournir des informations précieuses aux décideurs politiques. En outre, la méthode DiD permet une analyse plus approfondie en tenant compte de l'hétérogénéité de l'impact de la politique sur différents sous-groupes de la population. Cela permet de mieux comprendre si les effets de la politique sont uniformes pour tous ou s'ils varient en fonction de certaines caractéristiques démographiques, économiques ou sociales. Par exemple, en utilisant la méthode DiD, il est possible d'évaluer si une politique d'éducation a un impact différent sur les résultats des élèves en fonction de leur origine socio-économique. De plus, la méthode DiD peut également être utilisée pour évaluer l'efficacité de différentes variantes d'une politique publique. Par exemple, en comparant les différences avant et après l'implémentation de différentes approches d'une politique de santé, il est possible de déterminer quelle approche est la plus efficace pour améliorer les résultats de santé de la population. Cela permet aux décideurs politiques d'orienter leurs ressources vers les politiques les plus efficaces et d'optimiser l'impact de leurs efforts. En résumé, la méthode de double différence (DiD) est un outil puissant pour évaluer l'impact des politiques publiques. Elle permet de mesurer l'effet causal d'une politique en comparant les différences avant et après l'intervention, et peut fournir des informations précieuses pour les décideurs politiques. De plus, elle offre la possibilité de prendre en compte l'hétérogénéité de l'impact de la politique sur différents sous-groupes de la population et d'évaluer l'efficacité de différentes variantes d'une politique. En utilisant cette méthode, il est possible de prendre des décisions plus éclairées et d'améliorer les résultats économiques, sociaux et sanitaires de la société.

Figure 7 : Schéma expliquant la méthode de double différence



Source : Données de l'Institut Bruxellois de statistique et d'analyse, Focus N°29,2019, p.2

#### **-Avantages et limitations de la méthode de double différence :**

La méthode de double différence présente plusieurs avantages. Elle permet de résoudre le problème de l'endogénéité, c'est-à-dire la possibilité que les groupes de traitement et de contrôle diffèrent avant l'intervention. De plus, elle offre la possibilité de contrôler les variables non observées qui pourraient influencer les résultats, ce qui améliore la validité interne de l'évaluation. Cependant, cette méthode repose sur l'hypothèse que les groupes de traitement et de contrôle suivent des tendances parallèles au fil du temps, ce qui peut ne pas être vérifié dans certaines situations. De plus, elle nécessite une collecte de données avant et après l'intervention, ce qui peut être coûteux et chronophage. Malgré ses limites, la méthode de double différence reste une approche puissante pour évaluer l'impact des politiques publiques.

#### **-Méthode de l'appariement**

La méthode de l'appariement est une approche statistique largement utilisée dans l'évaluation des politiques publiques. Elle se base sur la comparaison rigoureuse de deux groupes : le groupe de personnes bénéficiaires de la politique étudiée et un groupe de personnes similaires qui n'ont pas bénéficié de cette politique. L'objectif ultime est de mesurer avec précision l'impact réel de la politique en éliminant les différences entre les groupes qui pourraient influencer les résultats. En utilisant la méthode de l'appariement, les chercheurs peuvent soigneusement sélectionner les individus du groupe de contrôle en fonction de leurs caractéristiques démographiques, socio-économiques et d'autres variables pertinentes. Cette démarche garantit que les comparaisons établies sont équitables et que les différences observées dans les résultats sont effectivement dues à l'effet de la politique étudiée. Une fois les groupes de personnes formés, les chercheurs peuvent recourir à diverses techniques statistiques avancées pour estimer de manière précise l'effet causal de la politique évaluée. Cela implique généralement l'utilisation de modèles d'appariement ou de régression afin de corriger les différences entre les groupes. L'idée maîtresse est de trouver les individus du groupe de contrôle qui se rapprochent le plus des individus du groupe de traitement

en termes de caractéristiques observables. Grâce à l'utilisation de cette méthode, les chercheurs sont en mesure de répondre à des questions cruciales telles que : "Quel est l'impact de la politique X sur le taux d'emploi?" ou "Quel est l'effet de la politique Y sur les niveaux de revenus?". Ils peuvent également comparer l'efficacité de différentes interventions et évaluer les résultats obtenus. Cependant, il est important de souligner que la méthode de l'appariement présente certaines limites. Les chercheurs doivent faire des hypothèses sur les variables non observées qui pourraient influencer à la fois la participation à la politique et les résultats mesurés. De plus, l'exactitude des estimations dépend étroitement de la qualité des données disponibles et de la méthodologie utilisée. Malgré ces défis, la méthode de l'appariement demeure un outil précieux pour les chercheurs et les décideurs politiques dans l'évaluation des politiques publiques. Son utilisation éclairée peut grandement contribuer à l'amélioration des politiques existantes et à la conception de nouvelles stratégies plus efficaces.

#### **4.5) Principe de la méthode de l'appariement**

Les méthodes d'appariement, également appelées "matching", s'inspirent des travaux pionniers de Rosebaum et Rubin (1985). Elles visent à pallier l'absence de randomisation dans l'attribution d'un programme ou d'une intervention, permettant ainsi une comparaison rigoureuse entre les bénéficiaires et un groupe de non-bénéficiaires.

Le principe fondamental des méthodes d'appariement consiste à partitionner un échantillon initial en sous-groupes homogènes, regroupant des individus bénéficiaires et non-bénéficiaires partageant des caractéristiques observables similaires (Caliendo & Kopeinig, 2008). Ces caractéristiques, préalablement identifiées comme étant corrélées à la fois au processus de sélection et aux indicateurs de performance, permettent de contrôler les biais de sélection et d'isoler l'effet causal du programme (Heckman & Vytlačil, 2005).

La mise en œuvre des méthodes d'appariement implique plusieurs étapes clés :

**Identification des variables de stratification:** Sélectionner un ensemble de variables observables pertinentes, statistiquement indépendantes du programme et corrélées à la fois au processus de sélection et aux indicateurs de performance (Smith & Todd, 2005)

**Choix de la méthode d'appariement:** Différentes techniques d'appariement existent, chacune présentant ses avantages et ses limites. Le choix de la méthode la plus appropriée dépend de la nature des données, de la taille de l'échantillon et des hypothèses sous-jacentes (Leuven & Smits, 2008)

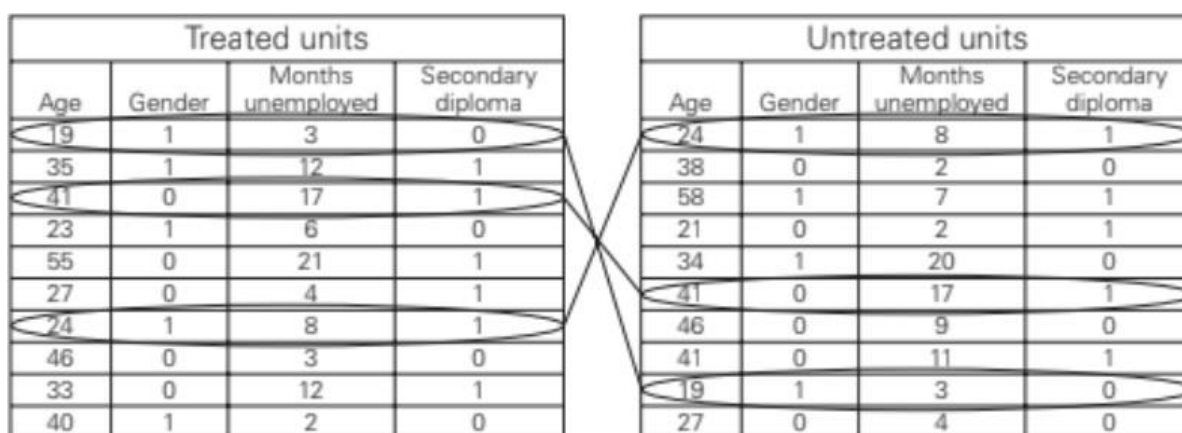
**Formation des sous-groupes appariés:** Constituer des sous-groupes homogènes en appariant chaque bénéficiaire à un ou plusieurs non-bénéficiaires partageant des caractéristiques similaires.

La qualité de l'appariement est évaluée par l'équilibre statistique des caractéristiques entre les groupes appariés (Abadie et al., 2010)

**Estimation de l'effet causal:** Calculer l'effet du programme dans chaque sous-groupe apparié en comparant les indicateurs de performance des bénéficiaires à ceux des non-bénéficiaires. L'effet global du programme est ensuite obtenu en agrégeant les effets estimés dans l'ensemble des sous-groupes, pondérés par leur taille respective (Bertrand & Duflo, 2009)

Le principe de la méthode de l'appariement repose sur la sélection méticuleuse de personnes similaires dans le groupe témoin pour chaque individu du groupe bénéficiaire. Afin d'assurer cette sélection précise, une multitude de critères pertinents sont pris en compte, tels que l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, le revenu, le statut matrimonial, l'origine ethnique, la situation géographique, l'expérience professionnelle, etc. L'objectif est de trouver des paires de participants véritablement comparables, afin de créer des groupes quasi-identiques sur tous les aspects, à l'exception de la variable d'intérêt qui est la politique évaluée. De cette manière, en comparant méthodiquement les résultats entre ces groupes appariés, on peut attribuer les différences observées à l'effet précis de la politique mise en place. Cette rigueur dans la sélection des participants et la construction des groupes appariés permet d'obtenir des conclusions plus fiables et d'éviter les biais potentiels. Grâce à cette méthode, les chercheurs peuvent étudier de manière approfondie l'impact réel de la politique évaluée et formuler des recommandations basées sur des données solides. En somme, l'appariement constitue une approche essentielle pour l'étude comparative des politiques et contribue à une meilleure compréhension des effets de ces politiques sur les individus et les groupes concernés.

**Figure 8 : Schéma expliquant la logique de l'appariement sur la base de certains caractères**



En pratique, la méthode de parrainage par score de propension se déroule en plusieurs étapes :

**Modélisation de la variable de traitement :** On utilise une régression pour prédire la probabilité qu'un individu soit traité en fonction de ses caractéristiques individuelles (variables explicatives). Cette probabilité prédite est appelée "score de propension".

**Calcul du score de propension pour chaque individu :** On applique le modèle de régression à tous les individus, à la fois ceux du groupe traité et ceux du groupe de contrôle, pour obtenir leur score de propension respectif.

**Jumelage des individus :** On apparie chaque individu traité avec un ou plusieurs individus non traités ayant un score de propension similaire. Cela permet de créer des paires d'individus comparables en termes de probabilité d'avoir été traités.

**Estimation de l'effet du traitement :** On compare la variable de résultat (par exemple, score de performance) entre les individus appariés du groupe traité et ceux du groupe de contrôle. La différence moyenne entre les paires appariées est considérée comme l'effet estimé du traitement.

### **Conclusion :**

L'évaluation des politiques publiques ne constitue pas une simple option, mais une nécessité intrinsèque et indissociable de l'action gouvernementale. Elle s'inscrit dans une logique de rationalisation des décisions et des actions menées par les pouvoirs publics, en vue d'une meilleure gouvernance et d'une gestion efficace des ressources publiques, c'est un exercice crucial pour mesurer leur efficacité et orienter leur amélioration. Le choix de la méthode d'évaluation d'impact est une décision déterminante qui dépend de plusieurs facteurs clés.

Tout d'abord, la nature des données disponibles, qu'elles soient quantitatives, qualitatives ou mixtes, influence considérablement la méthode adéquate. La quantité et la qualité des données sont également primordiales. Ensuite, il est crucial de considérer la nécessité de réduire les biais, certains choix méthodologiques étant plus efficaces que d'autres pour minimiser les biais de sélection ou de causalité. Enfin, les contraintes opérationnelles, telles que le temps, le budget et les ressources disponibles, doivent être prises en compte.

Outre ces facteurs, le contexte de l'évaluation, la nature de la politique publique, le contexte socio-économique et les objectifs de l'évaluation doivent guider le choix méthodologique. La disponibilité de données exhaustives et crédibles est essentielle pour produire des résultats valides. Le choix du moment de l'évaluation, la constitution du groupe de référence, la définition de la situation contrefactuelle et la capacité de chaque méthode à générer de nouvelles connaissances sont également des éléments clés à considérer.

En conclusion, le choix de la méthode d'évaluation d'impact pour les politiques publiques est un processus complexe et multifactoriel qui exige une approche réfléchie et rigoureuse. La sélection de la méthode la plus appropriée à chaque contexte d'évaluation est essentielle pour garantir la validité et la

pertinence des résultats, permettant ainsi d'améliorer les politiques publiques et de maximiser leur impact positif sur la société.

## REFERENCES

- [1] Alami, S., Desjeux, D., & Garabuau-Moussaoui, I. (2009). Les méthodes qualitatives. Lectures, Les livres.
- [2] Abdelkrim, Z. H., & Mustapha, E. (2020). Techniques d'évaluation des politiques publiques: Une revue de littérature  
Public policies assessment tools: A literature review
- [3] G. Eason, B. Noble, and I. N. Sneddon, "On certain integrals of Lipschitz-Hankel type involving products of Bessel functions," *Phil. Trans. Roy. Soc. London*, vol. A247, pp. 529–551, April 1955. (references)
- [4] Banerjee, A. V., & Duflo\*\*, E. (2009). L'approche expérimentale en économie du développement. *Revue d'économie politique*, 119(5), 691-726.
- [5] Bal, M., El Bettioui, R., & Jaouhari, L. (2021). Le contrôle de gestion et l'évaluation des politiques publiques. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 2(5), 241-257.
- [6] Bourguignon, F., & Spadaro, A. (2006). Microsimulation as a tool for evaluating redistribution policies. *The Journal of Economic Inequality*, 4, 77-106.
- [7] Bozio, A. (2014). L'évaluation des politiques publiques: enjeux, méthodes et institutions. *Revue française d'économie*, 29(4), 59-85.
- [8] Caliendo, M., & Kopeinig, S. (2008). Some practical guidance for the implementation of propensity score matching. *Journal of economic surveys*, 22(1), 31-72.
- [9] Chabe-Ferret, S. (2008). L'évaluation de l'impact des politiques publiques: caractérisation des enjeux et exemples de politiques agricoles et forestières (Doctoral dissertation, Université d'Auvergne-Clermont-Ferrand I).
- [10] Caliendo, M., & Kopeinig, S. (2008). Some practical guidance for the implementation of propensity score matching. *Journal of economic surveys*, 22(1), 31-72.
- [11] Chabé-Ferret, S., Dupont-Courtade, L. & Treich, N. (2017), «Évaluation des Politiques Publiques : expérimentation randomisée et méthodes quasi-expérimentales », *Économie & prévision*, No. 211-212, pp.1-34
- [12] Christie, C. A., & Lemire, S. T. (2019). Why evaluation theory should be used to inform evaluation policy. *American Journal of Evaluation*, 40(4), 490-508.
- [13] Jacob, S., Speer, S., & Furubo, J. E. (2015). The institutionalization of evaluation matters: Updating the International Atlas of Evaluation 10 years later. *Evaluation*, 21(1), 6-31.
- [14] Muller, P. (2000). L'analyse cognitive des politiques publiques: vers une sociologie politique de l'action publique. *Revue française de science politique*, 189-207.
- [15] Morgan, A. C., Way, S. F., Hofer, M. J., Larremore, D. B., Galesic, M., & Clauset, A. (2021). The unequal impact of parenthood in academia. *Science Advances*, 7(9), eabd1996.
- [16] I. S. Jacobs and C. P. Bean, "Fine particles, thin films and exchange anisotropy," in *Magnetism*, vol. III, G. T. Rado and H. Suhl, Eds. New York: Academic, 1963, pp. 271–350.
- [17] Paradeise, C., & Thoenig, J. C. (2005). Piloter la réforme de la recherche publique. *Futuribles*, 306, 21-40.
- [18] Page, B., & Shapiro, R. Y. (1993). The rational public and democracy. *Reconsidering the democratic public*, 35-64.
- [19] Dehejia, R. (2005). Practical propensity score matching: a reply to Smith and Todd. *Journal of econometrics*, 125(1-2), 355-364.
- [20] Hurteau, M., Lachapelle, G., & Houle, S. (2006). Comprendre les pratiques évaluatives afin de les améliorer: la modélisation du processus spécifique à l'évaluation de programme. *Mesure et évaluation en éducation*, 29(3), 27-44.
- [21] Rosanvallon, P. (2007). La contrademocracia. La política en la era de la desconfianza, 287.
- [22] Steffek, J. (2003). The legitimation of international governance: A discourse approach. *European Journal of International Relations*, 9(2), 249-275.
- [23] Thoenig, J. C. (2010). Politique publique. *Dictionnaire des politiques publiques*, 420-427.